

Paris, le 16 Février 2026,

Le 11 février 2026 dans la matinée, notre président Dagobert PUJOL, a de nouveau rencontré les responsables ADP aéroport Charles de Gaulle Paris et participé à une réunion de travail sur les infrastructures parkings professionnels VTC.

Notre fédération FFEVTC-GR a apporté et a contribué, avec ses expertises et ses conseils, à la création du futur nouveau parking professionnel au Terminal 1, concernant la séparation définitive de la dépose clients et de la prise en charge clients.

Au cours de cette réunion, l'équipe des représentants d'ADP CDG a également fait une présentation de la nouvelle organisation générale des terminaux. Une séparation distincte des déposes clients sera appliquée dans tous les terminaux entre les particuliers et les professionnels.

Nous avons demandé à ce que les comptoirs "Détaxe" soient déplacés dans tous les terminaux au niveau des départs, afin de permettre aux chauffeurs de mieux accompagner nos clients. Ils sont actuellement au niveau des arrivées.

Il est prévu d'agrandir les accès entrées et sorties des parkings professionnels et de réviser plus tard la capacité du parking professionnel aux terminaux E et F.

Des ateliers de travail seront mis en place pour étudier les emplacements des nouveaux parkings pro VIP.

Dans l'après-midi, nous avons effectué une visite technique avec nos véhicules sur la plateforme T1 afin d'établir un marquage au sol pour les véhicules professionnels.

Nous avons demandé à ce que les emplacements soient considérés avec une largeur de 2,70m et que les nouveaux trottoirs ne soient pas plus hauts que ceux existants à cause de nos véhicules électriques.

Selon ADP, ce nouveau parking T1 sera mis en fonction courant 2026.

La FFEVTC-GR contribue à défendre et à faire améliorer les conditions de travail des chauffeurs privés, permettant ainsi de pouvoir proposer un service de qualité exclusif aux clients.

